

VOUS & NOUS



LE BILLET

PAR GILLES DEBERNARDI

Juppé-Fillon, retour aux années 70

Sans vouloir alimenter la querelle sur l'âge du capitaine, la primaire de la droite nous ramène à des temps anciens. S'inquiétant pour « la vendeuse de Prisunic », enseignante disparue en 2002, Alain Juppé remontait déjà loin dans la chaîne alimentaire. Pourquoi ne pas citer Félix Potin ou « Le Bonheur des Dames » cher à Zola, tant qu'il y est ! D'un malheureux lapsus qui prête à sourire, on se gardera pourtant de tirer des conclusions définitives. Mais voilà que le maire de Bordeaux, à la tribune, utilise des expressions d'un autre siècle. « J'ai une super pêche » annonce-t-il à ses supporters, avant de leur promettre une dernière ligne droite d'anthologie : « Je vais mettre toute la gomme ! »

La «pêche» et la «gomme», métaphores datées, ne parlent guère aux nouvelles générations. Du coup, les réseaux sociaux ricanent : « Bienvenue dans les années 70 ! ». D'autant que la loi Veil, votée sous Giscard, cristallise maintenant la polémique du second tour. Parce que François Fillon, évoquant sa « foi personnelle », a déclaré dans une réunion publique : « Je ne peux pas approuver l'avortement. »

Pointant l'affreux réactionnaire sous le digne républicain, Juppé le somme de clarifier sa position. C'est le retour d'une controverse qui enflamma l'Assemblée nationale en 1975, ce qui ne rajeunit personne. Le débat, un rien décalé, se déplace « sur le terrain des valeurs ». Le Sarthois, ulcéré, doit rappeler qu'il tient l'IVG pour « un droit fondamental des femmes ». Lui président, il sera capable « de faire la différence entre ses convictions religieuses et l'intérêt général ». Qu'on n'aille pas le confondre, au moins, avec le premier djihadiste venu.

le dauphiné

@ LA QUESTION DU JOUR

Primaire : Alain Juppé va-t-il trop loin dans ses attaques contre François Fillon ?

@ LA RÉPONSE À LA QUESTION D'HIER :

Pensez-vous qu'Alain Juppé peut encore gagner la primaire ?

Oui 33% Non 67%

Résultats de la consultation effectuée sur le site du Dauphiné Libéré (13548 votes). Chaque jour, une question vous est posée dans cet espace.

Vous êtes invités à y répondre sur le site du Dauphiné Libéré :

ledauphine.com rubrique « La question du jour ».

@ À VOIR, À LIRE SUR LE WEB



«Et si Jésus était né en 2016 ? » : une crèche de «bobos» affole le Net [VIDEO]

à voir, à lire sur le site du Dauphiné Libéré : ledauphine.com/insolite

ABONNEZ-VOUS

le dauphiné libéré

PAR ABONNEMENT
VOTRE JOURNAL
À 0,95€ AU LIEU DE 1€

* Offre réservée aux nouveaux abonnés pour un règlement par prélèvement mensuel

ABONNEMENT 7 JOURS/7

- Par prélèvement, votre journal à 0,95€ au lieu de 1€, le dimanche 1,50€
- 1 an au comptant : 374€ soit 312 exemplaires semaine et 52 dimanches.
- 6 mois au comptant : 187€ soit 156 exemplaires semaine et 26 dimanches.

ABONNEMENT 6 JOURS/7

- Par prélèvement, les 6 premiers mois, votre journal à 0,95€ au lieu de 1€.
- 1 an au comptant : 296€ soit 312 exemplaires semaine.
- 6 mois au comptant : 148€ soit 156 exemplaires semaine.

Pour vous abonner, appeler le
0 800 88 70 01 Service à appel
gratuits

ou retourner après avoir complété le bulletin ci-dessous à :
Le Dauphiné Libéré, service abonnements - 38913 Veurey Cedex
- Accompagné de votre chèque à l'ordre du Dauphiné Libéré
pour un règlement au comptant.
- Accompagné du mandat SEPA et de votre RIB
pour un règlement par prélèvement.

Indiquez vos coordonnées

Nom _____ Prénom _____
Adresse _____
C.P. _____ Ville _____
Tél. _____ Mail _____

Mandat de prélèvement SEPA : En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez Le Dauphiné Libéré à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de Le Dauphiné Libéré. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque suivant les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.

Identifiant créancier SEPA : FR9822393812 Créancier : Le Dauphiné Libéré
Code postal : 38913 Ville : Veurey Cedex Pays : France

Référence unique du mandat

Débiteur : Votre nom : _____
Votre Adresse : _____
Code postal : _____ Ville : _____ Pays : _____

IBAN : 0000 0000 0000 0000 0000 0000 0000 0000
BIC : 0000000000 Paiement : Récurrent/Répétitif Ponctuel
A : _____ Le : _____

Signature : _____
Nota : Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque. Veuillez compléter tous les champs du mandat.

LE DOSSIER DU JOUR | EN ISÈRE

GÉNÉROSITÉ | La Banque alimentaire organise sa collecte annuelle vendredi et

Une chaîne solidaire



Tous les mardis après-midi, sans pause estivale, les bénévoles de l'Association familiale de Saint-Égrève distribuent des paniers, venus de la Banque alimentaire de l'Isère, à 92 familles, soit 242 personnes. Photo Le DLK.C.

La Banque alimentaire de l'Isère organise dans tout le département sa grande collecte annuelle. Les bénévoles seront dans 130 magasins vendredi et samedi (avec un essai jeudi et dimanche cette année). Un rendez-vous avec la population qui permet aux bénéficiaires de se nourrir correctement.

Ce week-end, c'est la collecte annuelle de la Banque alimentaire (BA). Un rendez-vous que les citoyens ne manquent pas et au cours duquel ils montrent une générosité sans faille depuis plus de 30 ans. À l'autre bout de la chaîne, tout au bout, il y a les bénéficiaires, les ayants droit, c'est selon, à qui l'une des 80 associations partenaires, les CCAS ou les épiceries solidaires distribuent, une fois par semaine, un panier par personne pour 50 centimes.

Marie-Claude Perrier, présidente de l'Association familiale de Saint-Égrève, est au rendez-vous le mardi après-midi et voit 92 familles, soit 242 personnes envoyées par l'assistante sociale. « En 30

ans, les profils ont peu changé finalement : des jeunes, des personnes seules et beaucoup de familles monoparentales. Si certains estiment qu'ils ont droit à cette distribution, beaucoup ont honte et viennent en pleurs. On les aide à revenir, à mettre le poing dans la poche, surtout quand il y a des enfants. »

À l'arrière du local municipal, les bénévoles s'activent, reçoivent la marchandise venue de la BA de l'Isère et constituent les paniers : féculents, fruits et légumes, viande (ou pas), lait, dessert. Les ayants droit, après s'être enregistrés, attendent dans une salle. « On ne fait pas de libre-service, pour que les premiers ne prennent pas tout et que ce soit bien réparti. »

C'est au tour de Viviane, 48 ans, trois enfants, dont deux au domicile. Elle vient prendre un colis toutes les semaines depuis trois ans : « J'ai été opérée plusieurs fois de l'estomac et je ne peux plus travailler. Mon mari gagne 1200 euros, c'est trop peu pour nourrir toute la famille. » Aujourd'hui, elle vient avec le sourire : « L'accueil ici est formidable, les bénévoles ne

nous jugent pas. » Mais dans la salle d'attente, elle a entendu quelques réflexions qui l'ont blessée : « Toi, ton mari travaille, alors pourquoi tu viens ? » C'est dur. « Mais Viviane ne se laisse pas abattre : « Cette distribution m'aide vraiment. Quand on a de la viande, je vois bien le prix sur la barquette... Ici, c'est que 50 centimes le panier... » Bien sûr, il faut faire les courses dans la semaine mais cette aide, c'est une bulle d'oxygène dans un budget trop serré.

« Alors que j'ai toujours travaillé, l'amour-propre en prend un coup »

La panier n'est pas l'unique système de distribution alimentaire. À l'épicerie sociale Pain d'épices, place René-Char à Eybens, gérée par l'association Eybens Accueil Urgence (EAU), « les usagers », comme préfèrent les appeler Catherine Fonte, présidente de la structure, viennent faire leur choix pratiquement comme dans une épicerie normale. Françoise, célibataire de 54 ans, vient depuis le mois de mars dernier : « J'ai toujours travaillé dans l'industrie et je

suis devenue claustrophobe. Je faisais des malaises quand je restais dans les salles blanches, des endroits confinés. J'ai été licenciée en 2013. »

Depuis l'Eybinoise touche 900 euros de Pole Emploi et dépense 650 euros pour son logement. Comme son fils a eu 21 ans en février, les allocations logements se sont arrêtées. « Il ne me reste rien pour vivre. Je vis sur mon découvert. Grâce à l'aide alimentaire, je souffle, ça m'aide énormément. Je peux manger équilibré grâce aux fruits et légumes variés. Et ici, on a le choix », confie la bénéficiaire.

Alors que c'est compliqué, cette aide la soulage. Elle avoue que le premier pas a été dur. « Je pensais y arriver sans, je me disais que j'allais manger ce que j'avais, mais en fait, je n'y arrivais plus. Je

suis tout le temps en train d'aider les autres, alors, quand ça vous arrive, c'est compliqué de demander la charité. Alors que j'ai toujours travaillé, l'amour-propre en prend un coup. »

Il y a 20 ans, elle s'était déjà retrouvée dans une situation comparable avec son enfant qui venait de naître, mais elle ne pensait plus y revenir. « Ici, les bénévoles sont à l'écoute. On ne vient pas juste deux minutes, on prend le café et on peut expliquer sa situation. » Elle ajoute qu'« une solidarité entre les bénéficiaires se crée car on peut se parler et puis, ça permet de se dire qu'on n'est pas les seuls à galérer. »

À 54 ans, la recherche d'un travail pour sortir de cette situation n'est pas facile, mais Françoise continue d'y croire.

Katia CAZOT et Antoine MATTA

LE CHIFFRE

15 % C'est l'augmentation de la demande en 2016 à la Banque alimentaire de l'Isère, « mais aussi dans à peu près toutes les associations caritatives », note le président, Christian Chédru. Il faut donc trouver de nouvelles idées pour collecter toujours plus de denrées.

« Je ne suis pas que paysan, je suis aussi citoyen »

La Banque alimentaire fonctionne grâce à l'Europe, aux grandes entreprises agroalimentaires, à la ramasse dans les super et hypermarchés, au mécénat et à la collecte annuelle... Mais il y a aussi ces petits entrepreneurs qui « prêtent » leurs salariés ou qui simplement donnent de leurs marchandises.

C'est le cas de Jean-Claude Guillet-Revoll, voilailler à Saint-Martin-le-Vinoux. Depuis 16 ans, le Gaec (Groupement agricole d'exploitation en commun) dont il fait partie avec son frère offre volontairement des œufs à l'association iséroise.

« À ce prix-là, autant en faire cadeau à ceux qui en ont besoin »

Dans l'exploitation familiale, on compte jusqu'à 8 400 poules quand les trois bâti-

ments (deux se situent à Serre-Nerpol) sont pleins. « Il faut régulièrement renouveler le troupeau. Quand une jeune poule commence à pondre, elle fait de petits œufs... d'un poids non-commercial. » Au départ, l'éleveur vendait ces petits œufs à une casserie (entreprise qui casse les œufs et les revend en bidon aux pâtisseries), « mais il fallait les mettre sur palette, faire la route jusque dans la Drôme... le tout pour 3 centimes l'unité. À ce prix-là, autant en faire cadeau à ceux qui en ont besoin. »

C'est ainsi que l'été dernier, il a offert quelque 40 000 œufs « de poules de plein air sans OGM », précise-t-il, à la Banque alimentaire de l'Isère. « Les bénéficiaires sont contents, ce sont des produits frais haut de gamme. Ça les change un

peu. »

Récompensé pour sa générosité, Jean-Claude Guillet-Revoll avoue que son Gaec a ainsi « bénéficié d'une belle déduction fiscale. Une loi est passée en 2014 », soit 14 ans après son premier don. Un acte qui finalement n'étonne pas quand il vous raconte son parcours militant, syndicaliste, ancien élu à la Métropole, qui aujourd'hui fait partie de l'association Equytale à Échirolles. « Je ne suis pas que paysan, je suis aussi un citoyen. »

Cet hiver, Jean-Claude Guillet-Revoll ne fera pas de don à la Banque alimentaire, mais au prochain changement de troupeau, les jeunes poules pondront de petits œufs. Et au printemps, les bénéficiaires pourraient bien mettre des œufs dans leurs paniers.

L'été dernier, Jean-Claude Guillet-Revoll, voilailler à Saint-Martin-le-Vinoux, a offert quelque 40 000 œufs à la BAI. Photo Le DLK.C.

